RAPPORT DES ATELIERS DE FORMATION AUX OUTILS HARMONISES DE COLLECTE DE DONNEES SUR LES VIOLENCES SEXUELLES

GOMA / NORD KIVU (18-21 Septembre 2006)

BUKAVU / SUD KIVU (16-19 Octobre 2006)

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POLUATION

1. INTRODUCTION

La collecte de données, dans le cadre de l'Initiative Conjointe (IC) de lutte contre les violences faites aux femmes, aux hommes, aux jeunes et aux enfants, est l'une des stratégies transversales préconisées pour assurer le suivi et l'évaluation des interventions menées sur le terrain. Cette pertinence est non seulement mise en exergue au niveau du document de l'Initiative Conjointe mais également au niveau du document de projet sur les violences sexuelles financé par le Canada. En effet, le premier produit dudit document projet préconise que : « D'ici 2009, l'information et les données sur les violences sexuelles mises à jour et régulièrement publiées ». La collecte de données s'inscrit également dans le processus de la mise en place d'un système d'information et de gestion cohérent et adéquat des données afin d'orienter les prises de décisions sur les violences sexuelles et ainsi assurer l'alerte de l'opinion et le suivi des interventions par la création d'une banque de données

Pour y parvenir, des actions doivent être entreprises au préalable. Parmi celles-ci figurent :

i. la formation des acteurs de terrain aux outils de collecte de données harmonisés ;

ii. la distribution des supports harmonisés de collecte de données aux acteurs locaux de terrain ;

iii. les actions de suivi de la collecte de données.

Le processus d'uniformisation des données à collecter au sein de l'initiative conjointe entamé depuis 2004 a abouti aux outils harmonisés de 1ère génération, et ce après l'atelier d'harmonisation des supports en juin 2005 à Kindu. Les trois provinces sites du projet conjoint SGBV[1] financé par la Belgique à savoir le Maniema, la Province Orientale et l'Equateur ont bénéficié de la formation sur ces premiers outils et les acteurs de terrain ont débuté son utilisation. Une évaluation de ces premiers outils harmonisés a permis, sur une base consensuelle et participative, de mieux adapter les outils aux attentes et aux besoins en information des différents intervenants. C'est dans cette logique que se sont inscrits les différents intervenants qui reconnaissent la nécessité de disponibiliser de données quantitatives et qualitatives fiables et qui a abouti à la validation des supports harmonisés de 2ème génération. Toutefois, l'adhésion des parties prenantes repose sur l'utilisation effective de ces supports par tous les partenaires afin d'avoir une plate-forme commune de données. C'est dans ce cadre que l'UNFPA, en tant que responsable des aspects de collecte de données au niveau du projet financé par la coopération canadienne, a organisé deux sessions

[1] SGBV : Sexual and Gender-Based Violence

de formation dans les provinces du Nord et Sud afin d'assurer une compréhension commune et une utilisation efficiente de ces supports harmonisés par les partenaires.

Tableau 1 : Situation des sessions provinciales de formation aux outils harmonisés de collecte de données sur les violences sexuelles

N°	Province	Ville	Date	Lieu
1	NORD KIVU	Goma	18-21 Septembre	Guest House Bungwe
2	SUD KIVU	Bukavu	16-19 Octobre	Centre Catholique Amani

Ces formations rentrent dans le processus de renforcement de capacités des acteurs de terrain à la maîtrise du contenu des supports, de leur remplissage et ce, quel que soit le volet (médico-sanitaire, psychosocial, judiciaire, juridique et protection, réinsertion/réintégration sociale, économique, familiale et communautaire).

2. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

2.1. Objectif général.

L'objectif de cette formation est de contribuer à la mise en place de bases de données provinciales sur les violences sexuelles faites aux femmes, aux hommes, aux jeunes et aux enfants par le renforcement des capacités des prestataires à l'utilisation correcte des supports harmonisés de collecte de données développés.

2.2. Objectifs spécifiques.

Les objectifs spécifiques de cette formation ont été de permettre aux participants de:

a. identifier les supports à mettre en place à chaque niveau ;

b. développer une compréhension commune des données à collecter ;

c. être capable de remplir correctement les supports proposés ;

d. discuter de l'exploitation des données à collecter ;

e. comprendre les définitions contextuelles des termes « nouveau cas, ancien cas et cas incident » ;

f. discuter du circuit de la référence (verticale et horizontale) et de la contre référence ;

g. discuter du circuit d'information ;

h. discuter des questions de classement et garde des données ;

i. obtenir la liste des structures par province et leurs initiales en 3 digits pour remplir l'identifiant.

2.3. Résultats attendus

Les résultats escomptés à la fin des sessions de formation ont été :

i. les participants sont capables d'identifier les supports à mettre en place à chaque niveau ;
ii. les acteurs ont développé une compréhension commune des données à collecter ;
iii. les participants sont capables de remplir correctement les supports proposés ;
iv. la finalité de la collecte et l'exploitation des données à collecter sont maîtrisées ;
v. la compréhension des définitions contextuelles des termes « nouveau cas, ancien cas et cas incident » est effective ;
vi. les participants ont discuté et compris le circuit de référence (verticale et horizontale) et la contre référence ;
vii. le circuit d'information dans le cadre de la collecte est discuté ;
viii. les propositions sur les questions de classement et garde des données sont faites ;
ix. la coordination de la commission provinciale s'est engagée à fournir la liste des structures par province et leurs initiales en 3 digits pour remplir l'identifiant afin de la mettre à la disposition de tous les acteurs.

3. DEROULEMENT DE LA FORMATION

3.1. Méthodologie utilisée

La méthode participative a été celle privilégiée tout au long de cette formation. En effet, avant chaque session, un brainstorming a été fait pour avoir la vision des participants. Ensuite, les exposés présentés ont été suivis de discussions dans le but d'assurer la compréhension commune des différents points abordés. Puis, le passage en revue de chaque support dirigé avec les participants a permis d'assurer la maîtrise et l'appropriation des supports. Cet exercice a été renforcé par des exercices, les simulations et études de cas pratiques résolus en groupes. Les séances plénières ont permis aux différents groupes de confronter leurs solutions avec celles des autres et de dégager par conséquent les solutions exactes utiles à tous les participants.

3.2. Formation

3.2.1. Etape préliminaire

L'agenda, les objectifs de la formation et les attentes des participants ont fait l'objectif d'une adoption commune. Cette étape introductive a été suivie de plusieurs présentations qui ont situé le cadre global des formations.

3.2.2. Questions essentielles

Avant d'aborder les présentations, deux questions ont permis aux participants de donner leur appréciation, leur compréhension et leur vision des notions liées à l'importance de la collecte de données et à la nécessité de collecter des données harmonisées. Ces questions ont été :

1) Pourquoi doit-on collecter des données dans le cadre des violences sexuelles ?
2) Pourquoi doit-on collecter des données harmonisées dans ce domaine ?

La synthèse des propositions formulées par les participants à ces deux questions clés a révélé la compréhension plus ou moins uniformisée de l'importance de cette activité au niveau des acteurs de terrain. Elle a également favorisé la réceptivité de ceux-ci sur la nécessité de travailler dans un cadre commun et de partage d'information. Elle a enfin permis d'obtenir une convergence des points de vue sur la nécessité de l'esprit d'équipe mis en avant au niveau de l'Initiative Conjointe.

3.2.3. Présentations

Trois présentations ont été effectuées dans cet ordre en l'occurrence sur :

- le processus d'élaboration des outils harmonisés de collecte de données ;
- le système d'information de gestion dans la prévention et la réponse aux violences sexuelles ;
- les résultats du rapport semestriel des cas incidents de violences sexuelles.

A. Processus d'élaboration des outils harmonisés de collecte de données

Le processus d'élaboration des outils de collecte de données dans le domaine des violences sexuelles peut être résumé en trois étapes. La première phase se situe avant l'avènement de l'IC où tous les acteurs collectaient leurs données selon leur approche de la question. Les données collectées étaient très variées et différaient selon les acteurs. La comparabilité et la comparaison entre celles-ci étaient très difficiles. Puis, la seconde étape s'est faite avec la mise en place de l'IC. Dans ce

cadre multisectoriel de concertation, tous les acteurs ont exprimé la nécessité d'aller vers un objectif commun répondant aux normes de la programmation conjointe. Ainsi, les besoins en information et des indicateurs ont été définis par les différents acteurs. Sur cette base, les supports de collecte de données déjà existants sur le terrain ont été rassemblés, analysés, modifiés, complétés et adaptés afin de répondre aux attentes des différentes parties prenantes. La première génération des outils harmonisés a été validée en juin 2005 à Kindu. La dernière étape est l'étape actuelle. En effet, les supports de première génération étant utilisés sur le terrain ont permis de révéler des insuffisances par les acteurs eux-mêmes et les différentes parties prenantes. Une mise à jour des supports existants a été faite en intégrant les remarques formulées mais également en concevant d'autres outils utiles et complémentaires. Tous ces outils constituent donc la seconde génération des supports harmonisés.

B. Le système d'information de gestion dans la prévention et la réponse aux violences sexuelles

Cette présentation s'est essentiellement focalisée sur la place essentielle qu'occupe la collecte de données dans le cadre de l'Initiative Conjointe. En effet, l'objectif général et le premier objectif spécifique de l'IC, de même les stratégies et des produits des documents des projets sur les violences sexuelles mettent en exergue cette importance. Il a été également abordé les aspects de système d'information de gestion avec les différents types existants et ses objectifs. L'approche systémique préconisée dans le cas des violences est un ensemble de personnes, de ressources, de procédures qui recueillent les données, les transforment et les diffusent sous forme d'information au sein des organisations pour fin de prise de décision. La finalité des données collectées a été également présentée avant de terminer sur le circuit de l'information au sein de la commission/synergie provinciale.

C. Résultats du rapport semestriel des cas incidents de violences sexuelles

Elle est venue en renforcement de la précédente présentation. En effet, cette production a illustré l'une des finalités de la collecte de données à savoir la publication des rapports. La vision d'ensemble des cas incidents a été montrée tout en insistant sur les difficultés rencontrées lors de la compilation et des analyses des données. Les recommandations formulées ont été adressées avec un accent sur la nécessité pour chaque acteur de collecter des données fiables détaillées tout en mettant en place un mécanisme de validation des données. Ces informations pourraient ainsi aider les acteurs de terrain à orienter leur prise de décision.

3.3. Présentation et analyse des différents supports

La troisième étape de la formation a consisté à analyser les différents supports à utiliser dans chaque volet. Les items de chaque support ont été expliqués avec la participation effective des participants. Un peu plus de temps a été consacré aux items dont la compréhension n'était pas claire afin d'assurer une compréhension uniforme de chaque aspect. Par ailleurs, les supports mis à la disposition des participants peuvent être classés en deux grands groupes notamment les supports d'informations générales et les supports de collecte.

3.3.1. Supports d'informations générales

Ce sont les supports qui donnent des informations d'ordre général sur des concepts et le cadre de travail dans les violences sexuelles. Ils ne servent pas à recueillir des données sur les victimes de violence sexuelles. Ces supports sont :

a. l'identifiant ;
b. le circuit de la victime ;
c. les principes directeurs ;
d. le circuit de l'information ;
e. la définition des concepts ;
f. les différentes formes de violences sexuelles.

3.3.2. Supports de collecte de données

Les supports de collecte sont catégorisés en deux notamment : les supports transversaux et les supports spécifiques au volet.

3.3.2.1. Supports transversaux

Les supports transversaux, comme leurs noms l'indiquent, sont les supports qui peuvent être utilisés dans chaque volet. Ce sont :

1. la fiche de consentement écrit ;
2. la fiche d'informations générales ;
3. la trace de la victime ;
4. le billet de référence et de contre référence ;
5. le rapport mensuel des incidents de violences sexuelles.

3.3.2.2. Supports spécifiques au volet

Les supports spécifiques à chaque volet sont ceux uniquement utilisés par les intervenants du volet. Ils sont repartis selon les différents volets de l'IC.

Volet médico-sanitaire

6. Anamnèse et examen médical
7. Certificat médical (pour enfant)
8. Certificat médical (pour adulte)
9. Volet Médical
10. Suivi médical
11. Statistiques du volet médical

Volet psychosocial

12. Volet psychosocial
13. Suivi psychosocial
14. Statistiques du volet psychosocial

Volet judiciaire et protection

15. Volet judiciaire
16. Suivi de l'enquête
17. Documents annexés
18. Volet sécuritaire
19. Suivi judiciaire
20. Statistiques du volet judiciaire et protection

Volet réinsertion/réintégration

21. Volet économique
22. Fiche de réintégration/réinsertion
23. Suivi de la réintégration/réinsertion
24. Statistiques du volet réintégration/réinsertion.

3.4. Exercices et étude de cas

Deux exercices et deux études de cas ont facilité la compréhension des supports discutés. La difficulté des problèmes posés dans ces cas pratiques a été graduelle tout en prenant en compte le niveau et la dynamique d'ensemble des groupes. Le premier exercice a abordé la classification des supports tout en faisant la différence entre les supports qui serviront à recueillir les données et ceux qui seront utilisés à titre d'information. Le second exercice a favorisé la familiarisation des participants avec le système d'identification des victimes ainsi que celui de la référence. Les deux

études de cas, faisant appel à des cas probablement rencontrés sur le terrain ont récapitulé les notions acquises pour l'établissement de l'identifiant, les notions de nouveaux cas, anciens cas, cas incidents et les outils de collecte de données utilisables à chaque niveau. Ces cas pratiques ont été faits en travaux de groupe. Les corrections se sont effectuées en séances plénières suscitant ainsi le partage de connaissance, l'échange d'expérience tout en renforçant la compréhension des uns et des autres.

3.5. Personnes-ressources

La formation a été assuré par une personne ressource du bureau central de l'UNFPA en l'occurrence le Chargé de Programme Associé en charge du Suivi et Evaluation/Santé de la Reproduction des Adolescents et Jeunes. Il a été appuyé dans chaque province par un facilitateur provincial. Dans la province du Nord Kivu, il a été appuyé par le Chef de Division du Plan tandis que qu'au Sud Kivu le chef d'antenne provinciale de l'UNFPA a pris le relais.

3.6. Profil des participants

Les participants aux sessions de formation sont provenus de tous les volets et sont de différents profils. Ces profils sont :

i. les professionnels de santé (les médecins, les infirmiers et les infirmières, les administrateurs gestionnaires) ;

ii. les avocats ou juristes et les parajuristes ;

iii. les magistrats ;

iv. les enseignants et enseignantes ;

v. les militaires et policiers ;

vi. les fonctionnaires du gouvernement issus de différents ministères ;

vii. les religieux et religieuses ;

viii. les animateurs socioculturels ;

ix. les assistants sociaux ;

x. les journalistes.

La nécessité d'avoir eu des participants de différents secteurs d'activités rentre bien dans la logique de complémentarité prônée par l'Initiative Conjointe. En effet, la collecte de données étant une stratégie transversale, il s'avère important pour tous les acteurs quel que soit leur volet d'appartenance d'avoir une idée plus ou moins claire sur les informations utiles dans les autres volets. Cette approche est d'autant

plus importante qu'elle renforce la mise en place du système de référence et de contre référence.

4. SYNTHESE DES RESULTATS ET ENSEIGNEMENTS

4.1. Synthèse des résultas obtenus

Tout au long des différentes sessions, des plages horaires ont été essentiellement consacrées au partage des connaissances et à l'échange d'expérience. Cette approche a été bénéfique car elle a permis aux uns aux autres de s'imprégner des méthodes de travail adéquates proposées par certains acteurs mais également de corriger les approches inappropriées pratiquées au regard de la philosophie de l'Initiative Conjointe et les principes directeurs. Dans l'ensemble, nous pouvons estimer après l'évaluation des attentes des participants et des objectifs de la formation, à la fin de chaque session de formation, que :

- Les acteurs de terrain de tous les volets ont été familiarisés au contenu de chaque support et sont aptes à les remplir correctement ;
- ils ont également développé une compréhension commune de ces supports et sont capables de les classer selon les volets et les niveaux ;
- les participants sont convaincus de la nécessité de collecter des données harmonisées mais également connaissent l'utilité et la finalité de la collecte de données dans le cadre des violences sexuelles ;
- ils ont perçu la pertinence du circuit de l'information et le système de référence et de contre référence ;
- les acteurs de terrain sont informés et ont compris la différence entre les définitions contextuelles et opérationnelles des termes « nouveau cas, ancien cas et cas incident » ;
- les participants ont fait des suggestions pour l'amélioration de certains points des outils de collecte de données et ont exprimé des inquiétudes relatives aux moyens et aux dispositions à prendre pour la mise en œuvre effective de ce système de collecte de données.

4.2. Analyse

Les acteurs de terrain de tous les volets ont pris part à cette formation (tableau 2). La représentativité selon les volets varie en fonction de la province. Une nouveauté par rapport aux autres provinces, ayant déjà bénéficié de la formation, est la présence d'une commission dénommée monitoring et plaidoyer dans le Nord Kivu (4 membres). Les activités de cette commission sont essentiellement axées sur la recherche active des victimes, la référence vers les structures de prise en charge, la sensibilisation et le plaidoyer.

Tableau 2 : Répartition des participants par province selon les volets et le sexe

VOLET	GOMA/ NORD KIVU			BUKAVU/ SUD KIVU			Ensemble		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
MEDICO-SANITAIRE	13	10	3	7	6	1	**20**	**16**	**4**
PSYCHOSOCIAL	3	1	2	6	3	3	**9**	**4**	**5**
JUDICIAIRE ET PROTECTION	13	10	3	13	11	2	**26**	**21**	**5**
REINSERTION/ REINTEGRATION	6	2	4	13	3	10	**19**	**5**	**14**
MONITORING	4	3	1				**4**	**3**	**1**
Total	**39**	**26**	**13**	**39**	**23**	**16**	**78**	**49**	**29**

Ont également pris part à ces sessions de formation des collègues du Système des Nations Unies et des journalistes et des membres des ONGs internationales.

Répartition des participants en fonction des volets dans chaque province

Il faut d'abord souligner que plusieurs ONGs et structures ayant pris part à ces sessions de formation interviennent dans plusieurs volets. Pour les besoins de l'analyse, il leur a été demandé de seulement mentionner le volet d'intervention prioritaire. De plus, les sélections des structures devant participer aux formations ont été effectuées par les membres des synergies provinciales sur la base des critères qui leur étaient propres.

Dans l'ensemble, les représentants des volets judiciaire et protection (35,1%) médico-sanitaire (27,0%) constituent un peu plus des deux tiers des participants à ces sessions de formation. Le volet psychosocial est le plus faiblement représenté (12,2%).

Graphique 1

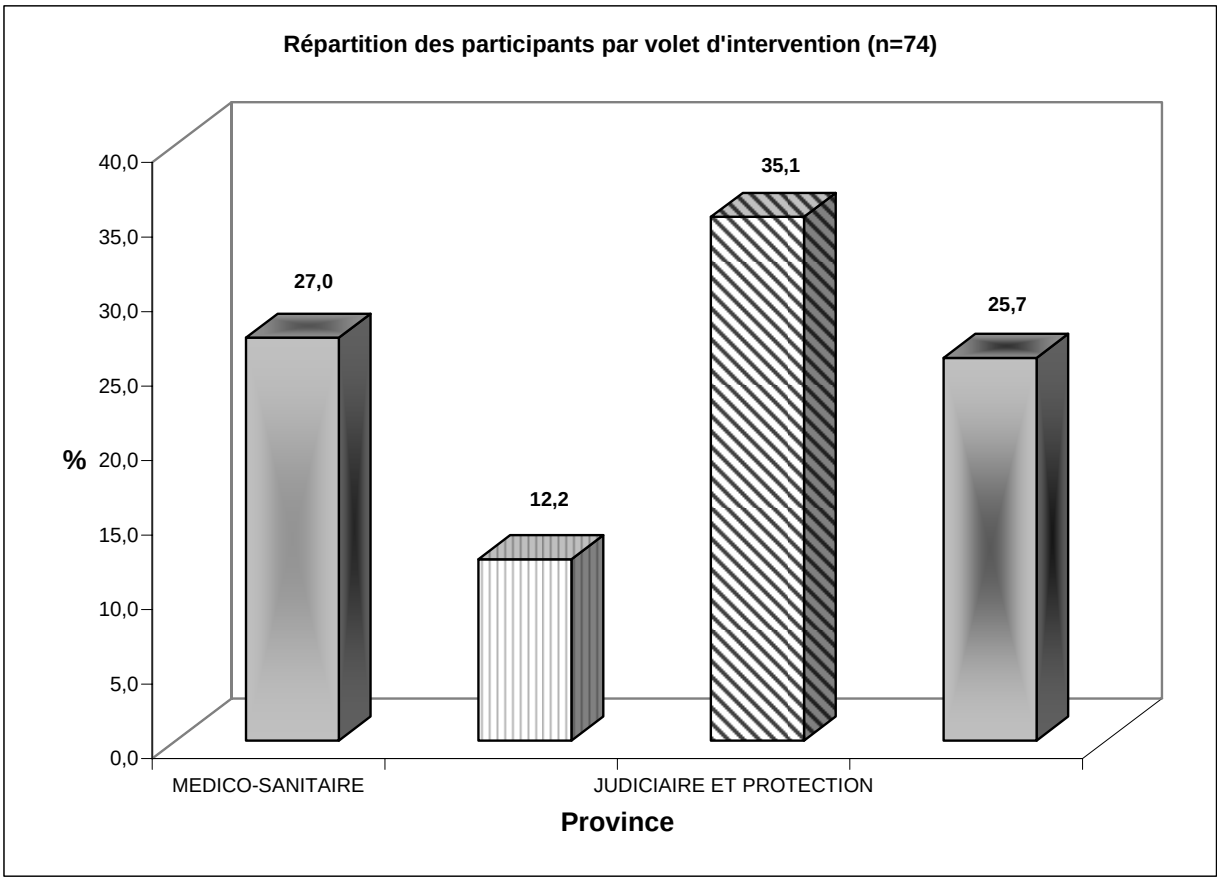

Une analyse similaire au niveau de chaque province laisse transparaître plus ou moins la même tendance comme le montre le graphique 2. En effet, les participants aux formations issus des volets médico-sanitaire et judiciaire et protection restent les plus nombreux dans les 2 provinces. Ceux du volet psychosocial par contre ont été les plus faiblement représentés.

Graphique 2

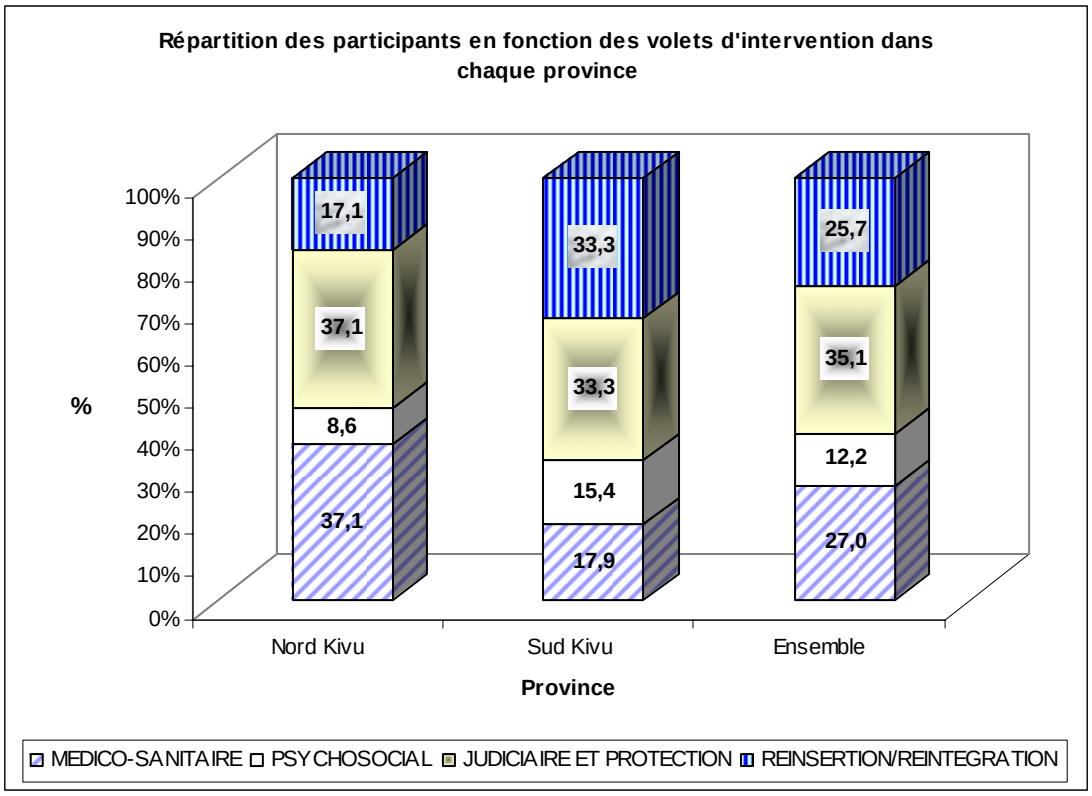

Graphique 3

Le graphique ci-dessous met en exergue la participation des femmes aux différentes sessions de formation organisées.

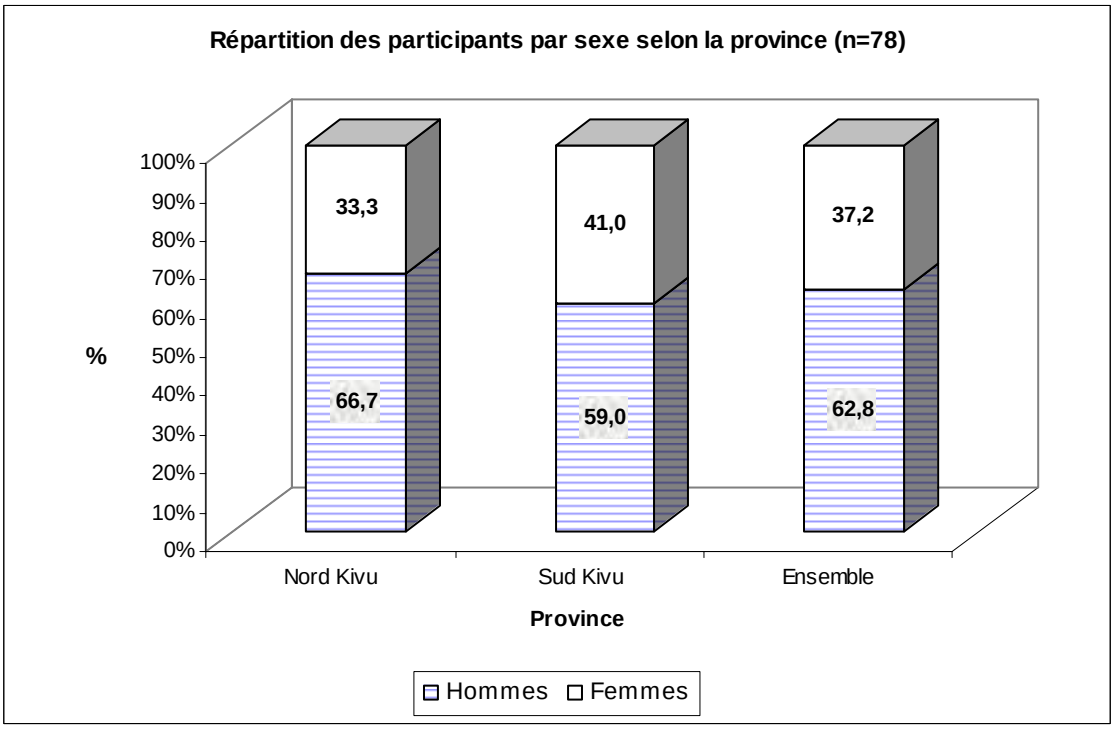

Dans l'ensemble, près de 2 participants sur 5 étaient de sexe féminin. Ce constat est similaire dans chaque province. Sur l'ensemble des 29 femmes, la moitié provenait du volet réinsertion/réintégration.

5. ENSEIGNEMENTS À TIRER ET ACTIONS DE SUIVI

Cette formation a permis de relever certaines forces et faiblesses au niveau de l'intervention des acteurs sur le terrain.

Cette formation a permis de relever certaines forces et faiblesses au niveau de l'intervention des acteurs sur le terrain.

5.1. Points forts

- Le renforcement des capacités des synergies provinciales en matière de collecte de données ;
- la compréhension de la nécessité d'avoir des données harmonisées récoltées sur une base commune afin de faciliter leur exploitation et comparabilité ;
- la bonne volonté à travailler malgré les faibles moyens ;
- la mise en avant de la nécessité de renforcer leurs actions en faisant plus circuler les informations entre eux.

5.2. Points faibles

- Le niveau des participants n'était pas toujours élevé et équilibré afin de garantir une compréhension par tous et pour tous de tous les concepts ;
- Les ressources insuffisantes dont disposent les structures pour leurs activités y compris la collecte de données ;
- L'insuffisance de professionnels (psychologues, assistants sociaux, etc…) travaillant dans le volet psychosocial.

5.3. Les actions de suivi de l'atelier

Afin de garantir une continuité dans la collecte de données et la qualité des informations recueillir, il serait opportun de mettre en œuvre un certain nombre d'actions :

- la finalisation du guide d'utilisation des outils de collecte de données par l'UNFPA afin de faciliter le remplissage des outils ;

- appuyer dans la mesure du possible les restitutions au sein des structures ;
- la mise à la disposition des structures de prise en charge les outils imprimés ;
- la formation sur l'utilisation de la base de données ainsi que la rédaction d'un manuel d'utilisation de cette base ;
- la mise sur pied d'un groupe de suivi de la collecte de données au niveau de chaque province qui sera constitué de deux membres actifs désignés dans chaque volet et dont les termes de référence devront être définis par l'UNFPA et discutés avec les autres partenaires ;
- créer des mesures incitatives (concours, motivations financières, appui matériel, etc…) pour amener les structures à être plus active dans la collecte de données.

5.4. Contribution des synergies provinciales

Le caractère participatif de la formation a permis aux synergies provinciales de faire des propositions sur certains aspects relatifs aux fiches de collecte de données, à leur système d'archivage des informations sur les victimes de violences sexuelles et à leur mode de fonctionnement.

Pour les aspects liés aux outils de collecte de données les points relevés peuvent se résumer ainsi :

- la nécessité d'ajouter un aspect spécifique à la contre référence dans le second volet de la fiche de référence et contre référence afin d'avoir une meilleure idée du mouvement exact de la victime ;
- l'ajout d'informations dans la fiche des statistiques du volet réinsertion sur « le nombre de médiations familiales » et sur « le nombre de victimes dont la réinsertion/réintégration a été un échec » ;
- l'ajout d'informations plus spécifiques aux hommes dans les fiches du volet médico-sanitaire.

En ce qui concerne l'archivage et la sécurisation des données liés aux victimes de violences sexuelles, ils ont préconisé que chaque structure travaillant dans le domaine des violences sexuelles puisse :

- avoir un registre spécifique pour les victimes de violence sexuelle et qui reprend l'identifiant ;

- conserver tous les documents dans un endroit bien sécurisé (armoires avec clés, coffre-fort etc,…) ;
- conserver les fichiers contenant les informations sur les violences avec des mots de passe pour les structures qui disposent d'un ordinateur ;
- limiter l'accès à leurs banques de données à un nombre restreint de personnes.

Les points relatifs à leur mode de fonctionnement ont été :

- la proposition d'ajout de la commission monitoring et sensibilisation comme un point formel d'entrée des victimes dans le système mis en place ;
- la nécessité de vérifier la mise à jour actuelle de la liste des zones de santé pour chaque province ;
- les moyens à mettre à leur disposition pour assurer un suivi adéquat en matière de collecte de données.

6. EVALUATION FINALE DE LA FORMATION PAR LES PARTICIPANTS

Les participants ont dans l'ensemble apprécié la formation dans chaque province, même s'ils ont trouvé que les quatre jours retenus pour cette formation étaient relativement courts. Ils auraient également souhaité des recyclages à des périodes précises afin d'actualiser leurs connaissances sur la question. Ils ont par ailleurst demandé un suivi des activités de collecte de données au niveau provincial.

Les évaluations faites par les participants ont été récapitulées dans le tableau 3 qui donne les tendances d'appréciation. En effet, chaque item devrait être noté par les participants. Les notes prévues allaient de 1 à 5. Ensuite, la moyenne d'ensemble a été rapportée en pourcentage.

Tableau 3 : Evaluation finale de la formation (en pourcentage)

ITEMS	PROVINCES	
	Nord Kivu / Goma	Sud Kivu/ Bukavu
1. Les objectifs du séminaire ont été clairs	82,9	94,1
2. Les objectifs du séminaire ont été atteints	91,2	89,7
3. Le contenu est utile pour mon travail	80,6	95,9
4. La matière est suffisante	84,1	90,9
5. J'ai appris de nouveau	77,6	88,8
6. Le temps a été suffisant	92,7	81,3
7. Les exercices ont été utiles pour la compréhension de la matière	86,1	95,2
8. Le matériel de formation était approprié	77,6	90,6
9. Les méthodes d'enseignement utilisées m'ont semblé appropriées	88,8	86,3
10. La formation a abordé les problèmes que l'on rencontre chez les victimes de violences sexuelles	82,9	92,1
11. La formation m'a aidé à trouver une solution au(x) problème(s) que je rencontre	91,8	87,5
12. Je sais orienter les victimes vers les autres services d'aide	78,2	92,1
13. Les conditions matérielles et l'organisationnelle étaient ont été satisfaisantes	84,4	77,0
14. La facilitation a été bien assurée par les deux facilitateurs	88,5	77,4
15. Le facilitateur principal a répondu aux attentes des participants	82,9	96,4

7. DOCUMENTATION DE L'ACTIVITE

Les photos prises dans chaque province permettent d'illustrer l'ambiance conviviale et studieuse de travail qui a prévalu durant toutes ces sessions. Une banque de photos existe et est disponible pour cette activité. Dans toutes les provinces, les autorités provinciales politiques et administratives ont marqué leur intérêt à l'activité en participant à l'ouverture et à la clôture des activités. Elles ont exhorté les participants à oeuvrer ardemment en vue de contribuer efficacement à la réduction de ce fléau au sein des provinces respectives. Dans les 2 provinces, la session de formation a fait l'objet de couverture médiatique dans la presse locale.

Ces photos donnent un aperçu du déroulement de la formation dans chaque province.

1) GOMA / NORD KIVU

a) Présentation d'un exercice avant sa résolution

EXERCICE N°1
1)Lister tous les supports à votre disposition
2)Préciser ceux qui sont des supports de collecte de données et ceux qui ne le sont pas
3)Classer les supports en fonction des différents volets
19 13:44

b) Les participants en travaux de groupe en train de résoudre un cas pratique

3) BUKAVU / SUD KIVU

a) Les participants en en train de suivre les explications du facilitateur

b) Une participante assurant la modération d'une séance de mise en commun